

Laurent sur quarante arpents de profondeur, joignant d'un côté au dit Bouvier et de l'autre à la terre du sieur Simon Laisné.

24 novembre 1670 — Concession à Jean Poliquin (Gilles Rageot). "Quatre arpents de terre de front le long du fleuve Saint-Laurent sur quarante de profondeur, situés au lieu vulgairement appelé la Petite Pêche."

Concessions de Marie Couillard, veuve de François Bissot de la Rivière puis épouse de Jacques de Lalande-Gayon :

13 décembre 1674 — Concession à Étienne Charest (Claude Maugue) (1). Huit arpents de terre de front sur le grand fleuve Saint-Laurent courants une lieue de profondeur dans les terres, à prendre les dits huit arpents au ruisseau de la Petite Pêche au haut de la côte et continuer en tirant vers l'habitation du sieur de Vitrez.

4 septembre 1675 — Concession à Nicolas Dupuy (Claude Maugue). Trois arpents de terre de front sur le grand fleuve Saint-Laurent sur quarante de profondeur joignant d'un côté Toussaint ..... et d'autre Louis Orio.

7 septembre 1675 — Concession à Jean Poliquin (Claude Maugue). Trois arpents de terre de front sur le grand fleuve Saint-Laurent sur quarante arpents de profondeur dans les terres suivant les lignes tirées, joignant d'un côté Louis Orio dit Chambly et d'autre côté Claude Maugue.

2 mai 1676 — Concession à François Aymé dit Deprise, tanneur (Claude Maugue). Trois arpents de terre de front sur le grand fleuve de Saint-Laurent et quarante de pro-

---

(1) Ratifiée par Louis Jolliet, tuteur des mineurs Bissot, par acte devant Romain Becquet le 14 avril 1678.